B67-4178

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

DAVID TENIERS

ET SA FAMILLE

PAR

J. VERMOELEN

PARIS

1870

NOTES HISTORIQUES

SUR

DAVID TENIERS

ET SA FAMILLE

PAR

J. VERMOELEN

(*Extrait de la Revue Historique Nobiliaire*, 1870.)

PARIS
J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
13, QUAI DES AUGUSTINS, 13
1870

NOTES HISTORIQUES

SUR

DAVID TENIERS

ET SA FAMILLE.

M. J. Vermoelen, ancien sous-archiviste d'Anvers, et attaché à la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique, a bien voulu détacher deux chapitres d'une savante étude sur *Teniers le jeune, sa vie et ses œuvres,* dont il va donner une seconde édition, pour les offrir à la *Revue*. Il y a joint un travail tout nouveau, publié ici pour la première fois : *Généalogie de David Teniers*. Les deux chapitres dont nous faisons précéder cette généalogie répondent à deux questions longtemps discutées entre les biographes de l'illustre peintre flamand : D. Teniers fut-il anobli? — Quelle est la date de sa mort? Nos lecteurs vont juger par ces extraits du mérite de l'ouvrage que nous venons de citer. L. S.

I.

ANOBLISSEMENT DE DAVID TENIERS.

Non content de l'auréole de gloire qui entourait son nom et de la réputation acquise par ses travaux, Teniers ambitionna l'honneur d'être élevé à la noblesse, d'autant plus que Rubens et Van Dyck, avant lui, s'étaient vu créer chevaliers. A cet effet, il présenta, en 1655, une requête au Conseil privé, requête dans laquelle il relate, dit M. Pinchart, les faits et gestes de ses ancêtres paternels et maternels et prétend que son aïeul portait un écusson avec heaume,

bourlet et lambrequins. Mais comme sa demande n'aboutit pas, il la renouvela le 10 janvier 1663 : « Remonstre très humblement « David Teniers, peintre de la Chambre qui fut du Ser^me^ Archi- « ducque Léopold et S. A. Don Juan d'Austriche, que sur l'espoir « qu'il avait que sa M^té^ á luy fairoit la mercede du titre de Noble, « à l'exemple de plusieurs autres de son art et pour relever celle de « ses ancêtres qui ont estés noble comme plus amplement est spé- « cifié dans son premier Mémorial, le remonstrant at envoyé ses « titres authentiques et papiers en Espagne à l'effet susdit lesquels « ne sont trouvables ny au comptoirs des secrétaires ny aillieurs. « C'est pourquoi le remt supplie très sur sa première requête ci « joint. Quoy faisant etc. »

Teniers avait appuyé sa demande sur un certificat délivré par le roi d'armes, Engelbert Flacchio, et contenant que la famille « de « Teniers (est) famille honorable, originaire de Haynaut, cartier « d'Ath ; et que ceux de la dicte famille ont de tout temps porté « pour armes un escu d'argent à l'ours rampant de sable langué de « guelle, accompagné de trois glans de sinope, deux en chef et un « en pointe, et en aucuns lieux pour cimier un ours naissant de sable, « bourlet et hachements d'argent et de sable. »

En 1657, un avis favorable, conservé aux Archives du Royaume, avait été donné à notre artiste, mais à condition « qu'il ne luy « sera permis d'exercer l'art de sa dicte profession publiquement « pour aucun gain ou sallaire, ayusy que sont accoustumez de faire « ceux de ceste condition, à paine d'estre tenu pour desceu d'icelle « grace. »

C'était lui interdire d'exposer des tableaux dans sa maison, à l'exemple de la plupart des grands maîtres. Teniers refusa-t-il cette condition? Etait-il trop dévoué à l'art pour abandonner sa palette glorieuse? Sa fortune le mettait-elle dans l'impossibilité de remplir la condition mentionnée, ou bien la demande lui fut-elle refusée? voilà ce que nous ignorons. A en croire les rédacteurs du Catalogue du musée d'Anvers et d'autres savants, notre artiste ne fut jamais anobli, « car, ajoutent-ils, les qualifications nobiliaires ne lui sont « données dans aucun des actes postérieurs à 1663... mais sa fa- « mille n'en conserva pas moins son écu. — S'il n'obtint pas la « noblesse, dit un chroniqueur, il resta néanmoins honoré et res- « pecté, au point qu'en 1670 le magistrat de Bruxelles l'exempta « du paiement des accises. »

Sans contredire entièrement l'opinion de ces auteurs, nous sommes porté à croire que la distinction à laquelle il avait aspiré lui fut accordée dans les dernières années de sa vie, comme le prouve le certificat suivant :

« Le soubsigné Roy d'Armes ordinaire de Sa Ma^té atteste et dé-
« clare qu'après avoir veu et examiné des papiers et notices de la
« famille de Teniers, je trouve que le père est précourt de Bruxelles
« et jadis aijuda de camera de feu les sérénissimes Princes l'Archi-
« duc Léopolde et Don Juan d'Austrice, successivement Gouver-
« neurs de ces Pays-Bas, ont porté pour armes un Escu d'or à l'ours
« rampant de sable au collet de geules bordé d'or accompagné de
« trois glands de sinope, deux en chef et une en pointe, lesquelles
« armes sont esté confirmez en Espagne en vertu de la Mercede
« dannoblissement que sa Majesté de glorieuse at este servy d'ac-
« corder au dict sieur David Teniers pour luy, ses enfants et posté-
« rités avec le cimier d'un ours naissant de sable orné d'un collet
« de gueules, bordé d'or, tenant en sa patte droite, eslevée un gland
« de sinope et l'heaume et couvert bourlet et hachement d'or et de
« sable comme icy en haut sont dépeintes en métal et couleurs, en

« témoignage de quoy ay signé cette et scelé en la ville de Bruxelles « le 30 jour de Mai 1680 (signé) Engelbert Flachio, Luxem- « bourg [1]. »

Le blason décrit dans le diplôme qui précède est le même que celui dont M. Génard publia un dessin dans l'histoire d'Anvers, de M. Gens, et que portait plus tard Jean-Baptiste Teniers, abbé de St-Michel; toutefois, il est à remarquer que ces armoiries diffèrent de celles qui sont décrites dans la supplique du peintre, citée par M. de Burbure dans le Catalogue du Musée d'Anvers. L'histoire ne nous apprend rien de plus concernant les démarches faites par notre artiste pour l'obtention du diplôme nobiliaire, qu'il sollicita sans doute pour pouvoir transmettre à sa progéniture un souvenir de la faveur acquise par son travail et son talent.

II.

DATE DE LA MORT DE DAVID TENIERS.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la date de la mort du grand peintre est contestée. Houbraken et Weyerman ne donnent pas de date; Immerzeel, Michiels, De Leutre, Waagen, Burger, Kramm, Wauters et plusieurs autres le font mourir en 1694 [2]. Des recherches faites dans les Archives de l'Académie royale d'Anvers par M. Théodore Van Lerius, firent admettre à ce savant l'opinion de Descamps et Fiorillo, qui placent la mort de l'artiste le 25 avril 1690. Il s'appuyait de plus sur un registre de la Gilde de St-Luc mentionnant le paiement de la dette mortuaire du peintre, sur des notes généalogiques de feu M. Vander Straelen, ainsi que sur la lacune que présentent les registres d'enterrement, à Bruxelles, depuis 1683 à 1694. Par ces arguments très sérieux, M. Van Lerius répondait à un article du *Navorscher*, réimprimé dans le *Haarlemsche Courant*, et dont l'auteur place la mort de Teniers en l'année 1685, basant son assertion sur l'affiche d'une vente de tableaux remarquables qui se fit à Bruxelles, dans la maison (*in t'huys*), de

[1] Ms. en parchemin contenant les armoiries de Teniers en couleur, avec la devise *Sine labore nihil*.

[2] Papebrochius le fait mourir en 1649; il est évident que cet historien a confondu Teniers I avec Teniers II. (*Annales antv.*, t. V, p. 57.)

feu Teniers le jeune (*de jonge*), rue Haute (*op de Hoogstraet*). Le journal hollandais en concluait que cette vente n'avait pu se faire qu'après la mort de notre artiste. Au commencement de 1864, M. de Brou, bibliothécaire de S. A. le duc d'Aremberg, releva l'article du *Navorscher* et attaqua l'opinion de M. Van Lerius, c'est-à-dire la date de 1690. « M. Van Lerius est dans l'erreur, dit-il [1], car, à ma demande, M. Pinchart a fait des recherches dans les actes mortuaires de la paroisse de la Chapelle et y a trouvé la note que voici : « le 11 fevrier 1685 *sieur David Teniers* (inhumé) dans l'église de Coudenberg demeurant rue Haute, à côté de la porte rouge. » Le savant critique examinait également la réplique où M. Van Lerius prétend que le *Navorscher* ne citait pas le nom propre du défunt. M. Génard mit fin à cette polémique par un article qui parut dans les journaux et dans lequel il prouva d'abord que ce fut David Teniers III, fils du grand peintre, et non celui-ci, qui mourut à cette époque; ensuite que ce fut ce même David Teniers III qui demeurait rue Haute, son père habitant la rue des Juifs. Ainsi tomba l'assertion du *Navorscher* et de quelques auteurs qui, à propos de la susdite vente de tableaux, avaient prétendu que Teniers s'était fait passer pour mort. La date la plus certaine, connue jusqu'ici, est donc toujours celle que M. Van Lerius a donnée, c'est-à-dire 1690 : « car, dit fort bien ce savant, l'acte de partage des biens existe; or, dans ce temps, comme maintenant, le partage ne se faisait pas durant la vie du testateur». « Ten eynde aen de « gedaegden (de kinderen Teniers) soude worden geordonneerd « met dimpetranten te procederen tot scheidinge ende deijlinge « *van de vaederlyke* goederen op den voet hierboven vermeld [2]. » De plus, le même acte contient clairement la mention de la mort de l'artiste, puisqu'on y lit : « In prejuditie van de voors, transactie « by WYLEN David Teniers den Ouden geauthoriseert (en préjudice « de la susdite transaction autorisée par FEU David Teniers le « Vieux [3]). » »

Enfin la date du 25 avril 1690 est indubitablement celle de la

[1] De Brou, *Quelques notes concernant David Teniers le jeune, Jacob Van Ruysdael et Nikolaes Berchem.*

[2] C'est-à-dire : « Afin d'ordonner aux enfants cités de Teniers de procéder de concert avec les impétrants à la division et répartition des biens paternels sur le pied mentionné ci-dessus. »

[3] Cette pièce appartient à M. le Chevalier de Burbure, qui a eu l'obligeance de nous la communiquer.

mort de Teniers, puisque le registre des comptes de la confrérie de St-Luc mentionne, du 18 septembre 1689 au 18 septembre 1690, le paiement de la dette mortuaire de l'ancien doyen David Teniers peintre (*mendeken Davit Teniers schilder*) [1]. « Dette mortuaire, dit « M. Simillion [2], que les héritiers devaient payer conformément à « l'article 39 du règlement de la Gilde qui dit : XXXIX..... soo wie « van de confrerie compt te sterven..... sullen de erfgenamen « moeten betalen sesse guldens voor de dood schult [3]. »

Par contre, une requête trouvée par M. Piot dans les Archives du Royaume, émanée de Bruxelles en date du 29 novembre, semble prononcer en faveur de ceux qui admettent la date de 1694 ; parce que, disent-ils, à la fin de 1692 il vivait encore.

Dans cette pièce [4], David Teniers peintre de Son Altesse Royale s'adresse au gouverneur de nos provinces pour obtenir en faveur de sa mère *Anne Teniers*, alors dans la pauvreté (nombrada Anna Teniers, que sirve a su pobre madre) et veuve (viuda) un bénéfice vacant depuis quelque temps à l'abbaye des moines Bernardins de Swylbecque près de Termonde.

Ceux qui produisent cette pièce ajoutent qu'il n'est pas probable qu'elle émane d'un autre artiste que David Teniers II, Teniers III étant mort en 1685 et sa femme Anne Breughel en 1656. D'ailleurs, disent-ils, il est peu vraisemblable qu'il y eût deux Teniers peintres de Son Altesse.

Ces savants ne se sont pas ressouvenus, sans doute, que David le vieux se maria en 1608, que Teniers, en 1692, avait déjà 82 ans, que par conséquent sa mère aurait été centenaire à cette époque ; ensuite, qu'ayant vécu autrefois dans l'opulence, entouré de toutes les faveurs, il n'aurait pas laissé sa mère dans la pauvreté. D'ailleurs Anne Teniers ne saurait être la mère de notre peintre. En effet, David son père s'unit en premières noces à Françoise Franken et en secondes à Jeanne van Maelbeke.

Le nom (Anne), que le requérant donne à sa mère milite au con-

[1] *Catalogue du Musée d'Anvers*. Supplément, p. 55. La lettre mortuaire fut trouvée par M. le chevalier de Burbure.

[2] (*Vlaamsche school.*) *Levenschets van David Teniers den jonge* door K. Simillion. 9e jaergang, blz. 188.

[3] C'est-à-dire : « XXXIX..... si quelqu'un de la Gilde vient à mourir..... les héritiers devront payer six florins pour la dette mortuaire. »

[4] Pièces conservées aux Archives générales du royaume.

traire en faveur de ceux qui disent qu'il faut rapporter ce document à Teniers IV (mort en 1731) et à sa mère Anne Bonnarens (morte en 1727). Car, ajoutent-ils, Anne Bonnarens était de Termonde et par conséquent elle devait être connue et préférée dans les cloîtres du voisinage de cette ville. Ensuite son prénom, comme ses qualités (veuve et mère), renforcent encore cette opinion.

Admettant ainsi l'année 1690 comme date mortuaire du maître, nous ferons observer, en finissant cette discussion, qu'il fut enseveli probablement à Perck [1], village où il avait possédé la seigneurie d'un petit manoir. Une pierre sépulcrale est placée dans un coin reculé de l'église ; sous les armoiries de Teniers et celle de sa femme on lit l'inscription suivante :

D. O. M.

Vrouwe Isabelle de Fren
Dochter van wylen den
Heer Secretaris de Fren
ende
Huysvrouwe van den heere
David Teniers.
Ora pro defunctis [2].

III.

GÉNÉALOGIE DE DAVID TENIERS [3].

I. Joachim Teniers vivait à Ath où il occupait une position honorable vers la seconde moitié du xv[e] siècle.

[1] D'après les notes généalogiques de M. B. Vander Straalen. — *Catalogue du Musée d'Anvers*, Suppl., p. 55.

[2] D. O. M.
Dame isabelle de Fren
fille de feu (le)
sieur secrétaire de Fren
et
épouse de monsieur
David Teniers
Priez pour les morts.

[3] Le nom de Teniers s'est écrit de différentes manières, ainsi on trouve *Taisnier*, *Tenier*, *Tennier*, *Tesnier*. *Teyniers* et *Teynnier*. — Voy. Archives de la ville d'Anvers. *Wykboeken*. — *Simillion*, Stamboom de famille Teniers. — *J. Vermoelen*, Teniers le jeune, etc., 1re partie, p. 16, 46.

*

Il eut pour enfants :

1° *Julien Teniers* qui suit ;

2° *Pierre Teniers* né à Ath et mort sans postérité à Cologne vers 1597. Les enfants de son frère Julien sont ses héritiers. On lit à cet effet dans un acte échevinal : « *Vande sterffhuyse* « *ende alle de achtergelatene goederen van Wylen Peeteren* « *Teynier hunnen oom was die onlancx geleden bynnen* « *deser stadt Cuelen deser werelt overleden is* [1]. »

Il est probable que *Jean Taisniers* né à Ath en 1509 était également fils de Joachim et frère de Pierre. Car il était contemporain de ce dernier et de Julien ainsi que leur compatriote et mourut également à Cologne, où il était maître de chapelle de l'Electeur, après avoir rempli antérieurement les fonctions de maître de danse de l'empereur Charles-Quint. Il était docteur en droit et mathématicien distingué [2].

II. Julien Teniers, né à Ath. Il vint s'établir à Anvers vers 1558, année où il devint *poorter* (citoyen ou bourgeois) de cette ville. Il demeura au cimetière Notre-Dame, dans la maison à l'enseigne de *Schilt van Ceulen* (aux armes de Cologne), et y exerça successivement les professions de passementier et de mercier (*cremer*). Julien fut le fondateur de la branche anversoise.

Il mourut à Anvers dans la susdite maison, le 4 mai 1585, et fut enterré au couvent des pères carmes de cette ville, où se trouvait jadis sa pierre funéraire ornée des armoiries ou insignes adoptés par la famille.

Julien Teniers avait épousé en premières noces *Françoise Francken* ou *Franckx* et en secondes noces *Jeanne Van Maelbeke* ou *Maelbeke* [3], qui se remaria plus tard à *Corneille Joris*. Il eut du premier lit :

[1] Archives de la ville d'Anvers. Prot. Scab., 1597, f. 158, on y lit : État de la mortuaire et de tous les biens délaissés par feu Pierre Teynier qui fut leur oncle et qui mourut il y a peu de temps dans la ville de Cologne.

[2] Il était astrologue distingué et laissa entre autres divers écrits, savoir : *De natura et effectibus magnetis*, 1562. — *De motu continuo ; de proportione motium. — De motu cellerrimo hactenus incognita* et d'autres sur les mêmes sciences. — *Piron*, levens beschryving, bl. 303, 305. — *Foppens*, Bibliotheca Belgica, t. I, p. 749. — *Valckenisse*, p. 570. — Bibliothèque de Bourgogne, n° 1392. Ms. liste alphabétique des hommes célèbres dans les Pays-Bas.

[3] Voy. première partie, chap. II, p. 17 et 18. — Catalogue du musée d'Anvers, p. 160. — *Pinchart*, Archives des arts, sciences, etc., t. I, p. 53, requête de Teniers pour la noblesse.

1° *Jean Teniers*, né à Anvers vers 1559. Il demeurait à Anvers dans la rue Saint-Antoine. Il épousa le 2 février 1586, à l'église de Notre-Dame, *Barbe Beelaert;* les témoins furent : *Flore Vanden Bogaert* et *Guillaume Anthonissen*[1];

2° *Pierre Teniers;*

3° *Jacques Teniers.*

Il eut du second lit :

1° *Julien Teniers*, né à Anvers en 1572. Il fut peintre; il devint franc-maître en 1594 et 1595, et épousa à l'église de Saint-Jacques, le 23 avril 1595, *Sussanne Coignet.* Les témoins furent *Michel Coignet* et *Corneille Gorys*[2]. De cette union naquirent :

A Julien Teniers, } tous deux peintres; ils furent admis
B Théodore Teniers, } dans la gilde de Saint-Luc en 1636[3];

2° *Nicolas Teniers*, né à Anvers en 1573, épousa une *Tavernier.* Il en eut une fille nommée *Jeanne*, née en 1602;

3° *Joos Teniers*, né à Anvers en 1575, épousa *Claire Vanden Broeck*[4];

4° *Jeanne Teniers*, née à Anvers et baptisée à Notre-Dame le 25 février 1578;

5° *David Teniers* qui suit;

6° *Daniel Teniers*, né à Anvers et baptisé à Notre-Dame le 25 décembre 1584. Il épousa à Anvers *Jeanne Bergaigne* le 4 novembre 1607, ayant pour témoins *Bernard Bergaigne*[5] et Jean Teniers, son frère[6].

III. David Teniers I, né à Anvers en 1582, mort dans cette ville en 1649. Il fut inscrit au registre de la confrérie de Saint-Luc comme fils de maître en 1596, étant élève de son père Julien, et devint maître en 1606. En octobre 1623, il fut consulteur de la

[1] *Simillion*, Levenschets van David Teniers den jonge, Stamboom. (Vlaemsche school.)

[2] *Simillion*, précité.

[3] *Simillion.* — *Génard*, manuscrit concernant la gilde de Saint-Luc. — *A. Michiels*, Rubens et l'école d'Anvers.

[4] *Joos Teniers*, marchand de houblon à Alost. (Coopman in hoppe te Aelst.)

[5] *Pinchart*, Archives des sciences et arts, t. I, p. 54. *Demande de noblesse par Teniers.* Il était marchand de soie (zydevercooper).

[6] Daniel avait eu pour parrain *Guillaume Anthonnissens* et pour marraine *Elisabeth Hujoel.* — *Simillion*, ms. précité. — Catalogue du musée d'Anvers. — *Van Lerius et Rombauts*, Ligger der Saint-Luc Gilde cas., première partie, chap. II.

sodalité des hommes mariés chez les Jésuites. Il avait épousé à l'église de Sainte-Walburge, le 12 octobre 1608, *Dymphe Cornellissen de Wilde*, fille de *Corneille* et de *Philippine Dolyns*.

De ce mariage naquirent :

1° *David Teniers* qui suit;

2° *Anne-Marie Teniers*, née à Anvers et baptisée à l'église Saint-Jacques de cette ville le 21 mars 1612, étant tenue sur les fonts par *Nicolas Teniers*, son oncle, et *Anne Van Soest* [1];

3° *Jean-Baptiste Teniers*, né à Anvers le 4 octobre 1613 et baptisé à Saint-Jacques, ayant pour parrain *Daniel Teniers* au nom de son frère *Josse Teniers* et *Jeanette Vanden Bosch*, comme marraine [2];

4° *Julien Teniers*, né à Anvers; baptisé à l'église Saint-Jacques le 12 mai 1616; parrain *Daniel Teniers*, marraine *Émerence de Wilde*. Il épousa à Notre-Dame *Agnès de Pooter;* les témoins de cette union furent *Abraham Teniers* et *Gérard Coen* [3]. Il était peintre et mourut vers 1678, puisque, dit M. Simillion, la mortuaire date du 16 novembre 1678 au 18 octobre 1679; sa femme était morte avant lui puisque la mortuaire date du 17 septembre 1667 [4];

5° *Théodore Teniers*, né à Anvers le 3 janvier 1619, baptisé à Saint-Jacques; parrain *Théodore Van Loon*, et marraine *Marie de Wilde;* il était peintre et échanson ou sommelier (*Wynmeester*) de la gilde de Saint-Luc en 1635 [5];

6° *Abraham Teniers*, né le 1er mars 1629, et baptisé à Saint-Georges à Anvers; parrain *Abraham Vander Hoevenen*, marraine *Josine Teniers;* épouse le 16 juillet 1644 *Isabelle de Roore*. Il était peintre et capitaine de la garde bourgeoise. En 1660 il fut agréé comme amateur dans la chambre de rhétorique l'*Olyflak* (la branche d'olivier) [6]. Sa dette mor-

[1] *Simillion*, précité.
[2] *Simillion*, précité.
[3] *Simillion*, précité.
[4] *Simillion*, précité.
[5] *Simillion*, précité.
[6] *Simillion*, précité. — Voy. pour l'Olyftak, J. Vermoelen, *Teniers le jeune*, première partie, chap. IV.

tuaire fut payée entre le 18 septembre 1670 et le 18 septembre 1671.

IV. David Teniers II, né et baptisé à Anvers en l'église de Saint-Jacques le 15 décembre 1610, fut tenu sur les fonts par son oncle *Julien Teniers* et *Marie Janssens* [1]. Il mourut en 1690. David II avait été admis à la gilde de Saint-Luc comme élève de son père en 1632-1633. Il était déjà franc-maître en 1637 et doyen de la confrérie en 1644-45. En 1664, il fonda la célèbre Académie de peinture d'Anvers [2]. Il était peintre des Archiducs Gouverneurs des Pays-Bas.

Il épousa en premières noces à Anvers, le 22 juillet 1637, *Anne Breugel*, fille du peintre *Breugel de Velours* (*Fluweelen Breugel*) et de *Catherine Marienborg*. La cérémonie se fit à l'église de Saint-Jacques en présence du peintre *P.-P. Rubens* et de l'échevin *Van Halmale* comme témoins.

Anne Breugel étant venue à mourir à Bruxelles, il épousa en secondes noces le 21 octobre 1656, *Isabelle de Fren*, fille d'André de Fren, secrétaire ordinaire du conseil souverain de Brabant. La cérémonie se fit à Bruxelles à l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg. Les témoins furent *Antoine de Fren*, frère de la fiancée et *Abraham Teniers* [3].

Il eut du premier lit :

1° *David Teniers* qui suit;

2° *Cornelie Teniers*, née à Anvers le 7 janvier 1640. Elle fut baptisée dans la cathédrale de cette ville, étant tenue sur les fonts par *Paul Happart* et *Dymphe Hendrickx de Wilde*. Cornélie épousa dans l'église de Perck le peintre *Jean*

[1] *J. Vermoelen*, première partie, chap. III, p. 23.

[2] *J. Vermoelen*, première partie, chap. III et IV.

[3] Extrait du registre de mariage de l'église de Coudenberg à Bruxelles, 1645 à 1667 : « 21 oct^bris, contraxerunt matrimonium in facie Ecclesiæ : Dominus David « Teniers, pictor suæ Celsitudinis et D^lla Isabella de Fren, coram pastore loci et « testibus consultissimis Domino Antonio de Fren, consiliario curiæ Brabantiæ fratre « desponsatæ, Abrahamo Teniers fratre desponsati ejusque filio Davide Teniers. « Dispensavit super solemnitate duarum proclamationum R^mus Dominus Vicarius ge- « neralis Archiepiscopatus Mechliniensis sede vacante ut patet litteris datis die 21 oc- « tobris anno 1656. » (Reg. Matr. sancti-Jacobi, 1645 à 1667, fol. 95 vso. à l'état-civil de Bruxelles.)

Voy. encore, plus haut, le contrat de mariage passé à Bruxelles devant le notaire *Gaspar Baginier*, le 20 octobre 1656 en présence de *Digna de Wilde* mère de l'épouse, d'*Antoine de Fren* et *Françoise de Fren* frère et sœur de l'épouse.

Érasme Quellin, né à Anvers le 23 avril [1]. Ce mariage eut lieu le 12 octobre 1662;

3° *Anne-Marie Teniers*, née à Anvers le 19 janvier 1644, et baptisée le même jour à l'église de Saint-Jacques de cette ville. Elle eut pour parrain son oncle *Ambroise Breugel*, et pour marraine *Anne-Marie Teniers*, sa tante;

4° *Claire Teniers*, née à Anvers le 29 janvier 1646; parrain *Pierre Lauwereys*, et marraine *Claire Eugénie Breugel* [2];

5° *Antoine Teniers*, né à Anvers le 12 juin 1648 et baptisé en présence de *Jean Baes* au nom de l'évêque de Gand, et *Adrienne Vander Pinten;* devint récollet à Malines et était déjà mort en 1684;

6° *Justin-Leopold Teniers*, né à Bruxelles le 5 février 1653 [3], et baptisé à l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg; parrain *Jean de Velasco* au nom de l'archiduc Leopold, et marraine la comtesse de Wassenberg, devint secrétaire de la ville de Vilvorde, et mourut dans cette ville le 18 septembre 1684 [4]. Il avait épousé à Perck le 7 mai 1681 *Marie-Thérèse de Fren.*

De ce mariage naquirent :

A. Leopold-Joseph Teniers, né à Vilvorde le 10 mai 1682, tenu sur les fonts par *David Teniers* et *Anne Catherine de Fren* [5];

B. David-Antoine Teniers, né et baptisé à Vilvorde le

[1] Voy. plus loin leur descendance. — Catalogue du musée d'Anvers, p. 373, 374. Voy. *Poortersboecken* (registres de bourgeoisie) aux archives de la ville d'Anvers. On y lit que Gilles Mertens, bourgmestre accorde le vendredi 13 octobre 1662, l'autorisation à Quellin de passer à Perck la première nuit de ses noces sans encourir la perte de son droit de bourgeoisie. (Première partie, t. V, p. 42.)

[2] *Simillion*, précité, *Catalogue du Musée d'Anvers*, première partie, chap. IV.

[3] Registr. Baptism. Paroch. sancti Jacobi montis frigidi 1653-1667, fol. 3. Dans ce registre, conservé à l'état-civil de Bruxelles on lit : « 1653, 5 Februarii, bap. est « Justinus Leopoldus fil. leg. *Davidis Teniers* pictoris serenissimi archiducis Guil- « lielmi Leopoldi et Annæ Breughels conn. q. de sacro fonte susceperunt excellen- « tissimus *D. Joannes de Vellasco* comes de Zallazar, nomine Leopoldi Guillielmi « gubernatoris Belgii et excellentissima D. Justina Maria comitessa de Wassenbergh. »

[4] *Registr. mort. de Vilvorde*, 1626 à 1690, à l'état-civil, on lit : « Dnus Leopoldus Teniers huc transportatus. »

[5] *Registr. mort. bapt. de Vilvorde*, 10 Martii : « Bapt. Leopoldus Joseph. fi. leg. Dni Leopoldi Justini Teniers hujus oppidi secret. et D^lla^e Theresiæ de Frenne. Susc. David Teniers et D^lla^ Anna Catharina de Frenne, 1682. »

7 mars 1683, ayant pour parrain *David Teniers*, et pour marraine *Anne-Marie Bonnarens* [1].

7° *Anne-Catherine Teniers*, née à Bruxelles et baptisée à l'église de Coudenberg le 24 février 1655, étant tenue sur les fonts par son oncle *Abraham Teniers* et *Catherine Pontanus*, au nom *d'Anne Triest* [2]. Elle mourut au mois de mai 1656, et fut enterrée dans la susdite église le 12 du même mois [3].

Il eut du second lit :

1° *N.... Teniers* (son nom est inconnu), né à Bruxelles le 6 août 1657 et baptisé ce jour même à l'église de Coudenberg, *Cornélie Teniers* étant marraine, le parrain est inconnu [4];

2° *Marie-Isabelle Teniers*, née à Bruxelles le 30 novembre 1660 et baptisée ce jour à l'église de Coudenberg, parrain *Jean Breugel*, marraine *Marie-Anne Vanden Steenhuyse* [5]. Elle épousa le 7 septembre 1682 à *Perck*, François Engrand, licencié en droit [6];

3° *Louis Teniers*, né à Bruxelles le 17 février 1662 et baptisé le même jour à Coudenberg, étant tenu sur les fonts par *Jean de Oliva*, au nom du marquis *de Caracena* et *Françoise de Fren* [7];

[1] *Même registre* : 7 Martii Bapt. est David Antonius f. leg. Dni Justini *Leopoldi Teniers* hujus oppidi secretarii ei D^lla Theresiæ de Frenne sucep. Dnus *David Teniers* et dcella *Anna-Maria Bonnarens*, 1683.

[2] *Registr. Baptisterii Parochialis Ecclesiæ sancti-Jacobi Montis frigidi* 1653-1667, fol. 54, on y lit : « 24 februarii. Bapt. est Anna-Catherina filia legitima Domini « *Davidis Teniers* pictoris cameræ serenissimi archiducis Leopoldi et domicellæ « *Anna Breugels* conn. quam de fonte susceperunt Dnus *Abrahamus Teniers* prolis « patrinus et D^lla Catharina Pontanus, nomine procuratoris *Dominæ Annæ van* « *Triste.* »

[3] *Simillion*, précité. — *Catalogue du Musée d'Anvers.*

[4] *Registr. bapt.*, précité, fol. 149,.1657 : « 6 Augusti eodem die assecuratus est, ac « baptisatus adhibitis omnibus ceremoniis N.... filius legitimus Dni *David Tenniers* « pictoris suæ Celsitudinis Joannis austriaci et Dllæ *Isabellæ de Fren* connugum « quem de fonte sacro suscep. dlla *Cornelia Teniers* prolis soror. » — Voy. *Teniers le Jeune.* — *Catalogue du Musée d'Anvers.*

[5] *Registr. baptisterii*, 1660 30 novembre. « Eodem die bapt. est Maria-Isabella filia « leg. Domini *Davidis Tenniers* pictoris Suæ Celsitudinis et D^lla *Isabellæ de Fren* con- « nugum quam de sacro fonte susceperunt Dominus *Joannes Breugel* et D^na *Maria* « Vanden Steenhuyse. » (Fol. 204 vso.) — *Catalogue du Musée d'Anvers.*

[6] Voy. première partie, chap. VII, p. 87. — *Wauters*, histoire des environs de Bruxelles, t. II.

[7] *Registr. bapt.*, fol. 233. 17 februarii : « Bapt. est Ludovicus filius leg. Domiu.

4° *Anne-Marie Teniers*, née à Bruxelles le 25 mai 1663, et baptisée ce jour à la susdite église; parrain le comte *de Zallazar;* marraine *Anne-Marie de Javes*, femme de l'intendant royal [1]. Elle épousa à Bruxelles *Antoine Boisot* [2].

V. David Teniers III, né à Anvers le 10 juillet 1638 et baptisé à l'église de Saint-Jacques de cette ville [3]. Il eut pour parrain son aïeul *David Teniers*, et pour marraine *Hélène Fourment*, seconde femme de Rubens. Il fut peintre comme son père et son aïeul. Il mourut dans sa maison de la rue Haute à Bruxelles le 10 février 1685 [4].

Il avait épousé à Termonde, le 4 août 1671, dans la collégiale de Notre-Dame, *Anne Bonnarens*, ayant pour témoins son père *David Teniers*, *Jean Érasme Quellin*, son beau-frère, et *Jeanne Van Calendries* [5].

De ce mariage naquirent :

1° *David Teniers IV* qui suit;

2° *Dominique-Melchior-Inachus Teniers*, né à Bruxelles le 1er juillet 1674. Il fut baptisé à l'église de Coudenberg, étant tenu sur les fonts par *Isabelle Teniers* [6], cependant il ne reçut

« *Davidis Tenniers* et Dæ *Isabellæ de Fren* connugum, quem de sacro fonte sus-
« ceperunt Dnus *Joannes de Olivia* nomine procuratoris Excellentissimi Domini
« *Ludovici de Bernavides Carillo y Taledo marchionis de Fromela y de carasena*
« gubernatoris Belgii et Dlla *Francisca de Fren.* »

[1] *Registr. bapt.*, fol 258, 1663 25 mai : « Bap... est Anna-Maria filia leg. Domini
« Davidis Téniers pictoris serenissimorum archiducis Leopoldi quondam guberna-
« toris hujus regionis Belgii et Joannis Austriaci etiam Belgii gubernatoris et Dnæ
« Isabellæ de Fren connugum quam de sacro fonte suscep. Excellis. Dnus Joannes
« Petrus de Sallazar et Anna-Maria de Javes uxor viadoris suæ majestatis. »

[2] De cette union naquit un fils en 1682, comme il appert des registres de baptême conservés à l'état-civil de Bruxelles où on lit : (église de Coudenber) 1682. 16 aprilis : Egidius Antonius filius legitimus *Antonii Boisot* et *Mariæ Teniers* suscep. *Egidius van Schorre* et *Anna Ravels.*

[3] Voy. première partie, chap. x, p. 74. — *Catalogue du Musée d'Anvers.* — *Simillion*, précité.

[4] Première partie, p. 78, 79. — Dans le registre mortuaire de la chapelle on lit outre les citations de la première partie : *Sr David Teniers inde Kercke van Coudenberg, opde hoogestraete, nevens de roode poorte.* (Registr. defunctorum ecclesiæ partis Beatæ virg. de Capella) c. a. d. Sr David Teniers dans l'église de Coudenberg (demeurant) rue Haute à côté de la (maison) Porte-Rouge.

[5] Première partie, chap. x, p. 76.

[6] *Registr. bapt. sancti-Jacobi, fol.* 166, 1674. « 1 Julius eodem die bapt. est pro
« securitate N.... filius legit. Dni Davidis Tenniers junioris et Annæ-Mariæ Bonna-
« rens conjugum quem susceperunt *Isabella Teniers* exorcizatus 15 aprilis 1675, A. »

son nom que le 15 avril suivant. Dans cette cérémonie il eut pour parrain le marquis *de Velasco*, faisant fonctions de gouverneur des Pays-Bas, et pour marraine la marquise *de Frolon* [1]. Il devint protonotaire apostolique;

3° *Claire-Eugénie Teniers*, née à Bruxelles le 13 septembre 1676. Elle fut baptisée à l'église de Coudenberg ce même jour en présence de *Susanne Cas* [2], mais ne fut nommée que le 13 octobre suivant, ayant pour parrain *Julien Teniers*, et pour marraine *Eugénie Breugel*, béguine à Malines [3]. Elle suivit la vocation de sa marraine et entra au béguinage de Malines. Elle mourut dans cette ville le 19 janvier 1735 et fut enterrée dans l'église de la communauté dans la même tombe que sa tante, comme le constate l'inscription suivante existant jadis dans cette église :

Hier leydt begraven
de eerbare jouffrouwe
CLARA EUGENIA BREUGEL
Beggyntjen vanden Hove, welcke
de Kerck, 12 *jaeren ende het hof* 9
jaeren als joufffrouwe gedient-heeft
is gestorven den II november 1693.
ende haer nichte
CLARA EUGENIA TENIERS
Beggyntjen van desen hove, out 59 *jaren*
Overleden den 19 *januarii* 1735.
Bidt voor de Sielen [4].

[1] *Registr. id., fol.* 8 *vso*, 1675 : « 15 aprilis exorcisatus est Dominus Inochus Melchior cum fuisset pro securitate bap. die prima julii 1674, filius legitimus Dni *Davidis Teniers* et Dllæ *Annæ-Mariæ Bonnarens* connug. quem in hoc actu susceperunt Dmus *Franciscus-Marcus de Velasco* locum tenens prefecti generalis equitum in nomine exc. comitis Isabel de Castello quondam gubernatoris Belgii etc. et Dna *Isabella de Velasco*, marchonisa de Frolon. »

[2] *Registr. id., fol.* 14 *vso* : « 1676. 13 octbris Baptisata est pro securitate N.... filia legitima Dni *Davidis Teniers* jurioris et D. *Anna-Maria Bonnarens* connugum quam susc. *Susanna Cas.* »

[3] *Registr. bapt. sancti Jacobi, fol.* 47 : « 13 septbris, eodem die exorcisata est Clara-Eugenia, nata decima tertia septembris hujus anni pro securitate fuisset baptiz. filia legitima Domini *Davidis Teniers* junioris et Dllæ *Annæ-Mariæ Bonnarens* connugum quam in hoc actu susceperunt Dnus *Julianus Teniers* et *Clara-Eugenia Breugel* begine. »

[4] *Provincie stad ende districkt van Mechelen opgeheldert in hare kloosters kercken*

4° *Isabelle Teniers*, née à Bruxelles le 8 mars 1679 et baptisée le même jour à l'église de Coudenberg, en présence de Susanne Cas [1]. Elle fut nommée plus tard Isabelle, et eut alors pour parrain *M. Simonis*, et en sa place *M. Vander Beecken*, et pour marraine *maman Teniers* [2]. Elle fut fille dévote et mourut à Hulst (Flandre) le 29 août, où se trouve sa sépulture [3];

5° *Marianne Teniers*, née à Bruxelles et baptisée dans la paroisse de la Chapelle le 24 mars 1681, étant tenue sur les fonts par M. *Pemans* et sa tante *Oste* [4];

6° *Alexandre Teniers*, né à Bruxelles le 22 juin 1682, baptisé le même jour à l'église de la Chapelle, ayant pour parrain Son Excellence le prince *de la Tour et Taxis*, et pour marraine M^me^ *Cristyn*. Il ne reçut son nom que le 25 mai 1685. Il devint prêtre de l'Oratoire et mourut à Tamise (sur l'Escaut), où il est enterré [5] le 5 novembre 1722.

6. David Teniers IV, né à Bruxelles le 18 octobre et baptisé le même jour à l'église de Coudenberg en présence de *Susanne Euwens* [6]. Il reçut son nom plus tard. Il mourut à Lisbonne le 15 avril 1371, et fut enterré dans le caveau de la famille *Van Praet* [7]. Il avait épousé le 9 février 1702 *Catherine Van Praet* [8], dont il avait eu un fils illégitime comme on voit par la descendance ci-dessous.

enz, t. I, p. 140, traduction : Ici git l'honorable demoiselle Claire-Eugénie Breugel, béguine du béguinage, laquelle a servi l'église pendant douze ans et le béguinage pendant neuf ans comme fille. Est morte le 11 novembre 1693 et sa nièce Claire-Eugénie Téniers, béguine de ce béguinage, âgée de 59 ans, morte le 19 novembre 1735. Priez pour les âmes.

[1] *Registr. bapt. sancti Jacobi*, *fol.* 112, 1679 : « 8 Martii Baptisata est pro securitate N.... filia Dni *Davidis Teniers* Junioris et de *Annæ Bonnaris* connugum quam suscep. *Sussana Cass.*

[2] C'est-à-dire la belle-mère de Téniers, t. III. Voy. *John Vermoelen*, *Téniers le jeune, sa vie, ses œuvres*, chap. X, p. 78.

[3] *Première partie*, p. 101. — *Handboeck*, p. 101.

[4] *Simillion*, ouvrage précité, première partie.

[5] *Hendtboeck de Teniers*, p. 101.

[6] *Registr. bapt. sancti Jacobi*, *fol.* 125 *vso* : « 1672 18 oct. bapt. est pro securitate N.... filius legit. Dmi *Davidis Teniers* et D^lle^ *Annæ-Mariæ Bonaris* connug. quem susceperunt, *Susanna Euwens*, exorsitus....

[7] *Handboeck de Teniers* aux archives d'Anvers.

[8] Le mariage eut lieu dans l'église de Finisterre à Bruxelles, voy. *Registr. et civil Brux. finist.*, *fol.* 121. *Februarius*, 1702. « Contraxerunt matrimonium die nona mensis Februarii anno Domini millesimo et septuagentesimo secundo dispensante in tribus

1° *David-Julien Teniers,* né à Bruxelles le 26 juin 1701. Baptisé à l'église de Finisterre de cette ville, ayant pour marraine *Anne de Wit.* (Il fut légitimé après le mariage de ses parents [1]);

2° *Jacques-Melchior Teniers*, né à Bruxelles le 7 juillet 1702, et baptisé à Notre-Dame-du-Finisterre, ayant pour parrain *Melchior Teniers* et pour marraine *Anne Palmaert* [2]. Ce fut probablement lui qui fut dominicain à Anvers et qui mourut à Vilvorde le 22 août 1750 [3];

3° *Marie-Madelaine Teniers,* née à Bruxelles le 17 mars 1704. Baptisée au Finisterre, ayant pour parrain *Jean-François Teniers* et *Marie-Gasparine Van Praet* pour marraine [4]. Elle épousa à l'église du Finisterre, le 30 avril 1741, *Jean-Baptiste Bertrand* [5].

proclamationibus et circumstanciis loci et temporis illus^mo D^no archiepiscopo Mechliniensi, *David Teniers* et *Catherina van Praet* coram me *Ferdinando Appelmans* desservitore, testes fuerunt R. D. *Joannis Heymans* Presb. et *Jaspar-Xaverius Fighé.* »

[1] *Registr. bapt. Finsiterræ, fol.* 19 : « 1701 26 junii, David Julianus f. illegitimus Davidis Teniers et Catherinæ van Praet suscep. Anna de Wit (on ajouta plus tard). Legitimatus est per et sub. gudul. matrimonium initum 9 februarii 1702, coram me Ferd Appelmans desservitore. Quod attestor. »

[2] *Registr. bapt., fol.* 41 *vso* : « 7 julii Jacobus Melchior filius legitimus *Davidis Teniers* et *Catherinæ van Praet* conjugum natus est hodie hora tertia matutina susceptores *Melchior Teniers* et *Anna Palmaert.* »

[3] *Inscriptions et monuments funéraires de la province d'Anvers, Eglise Saint-Paul,* on lit, p. 132 : « R.-P. Jacobus Teniers sacerdos obiit Vilvordie 22 augusti 1750. »

[4] *Registr. bapt. finist., fol.* 9 *vso* : « 1704 17 martii Maria-Magdalena fillia legitima *Davidis Teniers* et Dnæ *Catharinæ van Praet* conjugum quæ baptizata est decima septima martii 1704. Nata vero eadem hora matutina susceptores Dominus *Joannes-Franciscus Teniers* et Dna *Maria-Jasparina van Praet.* Testes vanden *Doorne* vice past. »

[5] *Registr. et civil de Brux.* « Contraxerunt matrimonium in ecclesia paroch. B. M. V. Finisteræ Bruxellis 30 augusti 1741 cum dispensatione in tribus bannis *Joannes-Baptista Bertrand* et *Maria-Magdalena Teniers* coram me P. A. Vanderspeyen vice pastore testes fuerunt Guillielmus Vander Meerschen et Leo Justens. »

Angers. — Imp. P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau. — 1870.

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22397 7494